QUALITECH EXPERTISES IMMOBILIÈRES

DROIT DE RÉTRACTATION ET DEMANDE D’EXÉCUTION ANTICIPÉE

SASU au capital de 7 500 € - SIREN 807 708 888 - RCS Lyon 807 708 888

73 cours Albert Thomas, 69003 Lyon - contact@qualitech.fr - 04 78 50 05 32

1. IDENTIFICATION DU CONTRAT

Nom / prénom du consommateur : .....

Adresse : .....

Adresse du bien diagnostiqué : .....

Devis / commande n° : ..... Date de conclusion : ..... / ..... / .....

Mission(s) : .....

Prix TTC convenu : ..... €

2. INFORMATION SUR LE DROIT DE RÉTRACTATION

Pour un contrat de prestation de services conclu à distance, à la suite d’un démarchage téléphonique ou hors établissement, le consommateur dispose en principe de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision, dans les conditions prévues par les articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

Le droit de rétractation peut être exercé avant l’expiration de ce délai au moyen du formulaire figurant en page 2 ou de toute autre déclaration dénuée d’ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter. La preuve de l’exercice du droit de rétractation incombe au consommateur.

3. SI VOUS SOUHAITEZ UNE INTERVENTION AVANT LA FIN DES 14 JOURS

Conformément à l’article L.221-25 du Code de la consommation, si vous souhaitez que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, QualiTech doit recueillir votre demande expresse. Si vous vous rétractez après le commencement de la prestation demandé expressément, vous devrez payer un montant correspondant au service fourni jusqu’à la communication de votre décision de vous rétracter, proportionné au prix total convenu.

Lorsque la prestation aura été entièrement exécutée, vous ne disposerez plus du droit de rétractation, sous réserve que son exécution ait commencé avec votre accord préalable et exprès et que vous ayez reconnu la perte de ce droit une fois la prestation pleinement exécutée.

4. DEMANDE EXPRESSE ET RECONNAISSANCE DU CONSOMMATEUR

☐ JE DEMANDE EXPRESSÉMENT à QUALITECH EXPERTISES IMMOBILIÈRES de commencer l’exécution de la mission ci-dessus avant l’expiration du délai légal de rétractation de 14 jours.

☐ JE RECONNAIS EXPRESSÉMENT qu’après exécution complète de la prestation par QUALITECH EXPERTISES IMMOBILIÈRES, je ne disposerai plus de mon droit de rétractation.

Important : cette demande d’exécution anticipée ne supprime pas immédiatement le droit de rétractation. Tant que la prestation n’est pas entièrement exécutée, le consommateur peut encore se rétracter, sous réserve du paiement proportionnel des prestations déjà fournies dans les conditions légales.

Fait à :	Le : ..... / ..... / .....
Nom et prénom :	Signature du consommateur :

Références : Code de la consommation, art. L.221-18, L.221-21, L.221-22, L.221-25 et L.221-28.

QUALITECH EXPERTISES IMMOBILIÈRES

FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION - À UTILISER UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ VOUS RÉTRACTER

SASU au capital de 7 500 € - SIREN 807 708 888 - RCS Lyon 807 708 888

73 cours Albert Thomas, 69003 Lyon - contact@qualitech.fr - 04 78 50 05 32

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

DESTINATAIRE

QUALITECH EXPERTISES IMMOBILIÈRES
73 cours Albert Thomas - 69003 Lyon
Courriel : contact@qualitech.fr

Je / nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat pour la prestation de services ci-dessous :

Prestation(s) concernée(s) :

Commandée(s) le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Date : ..... / ..... /	Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification sur papier)

(*) Rayez la mention inutile.

Rappel : le consommateur peut également exercer son droit de rétractation par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, envoyée avant l'expiration du délai légal.

Formulaire établi conformément à l'annexe à l'article R.221-1 du Code de la consommation. Références complémentaires : articles L.221-5, L.221-18, L.221-21, L.221-25 et L.221-28 du Code de la consommation.